

Présentation générale

La durabilité économique constitue l'un des trois piliers de la durabilité des exploitations en complément des durabilités sociale et environnementale. La durabilité économique des exploitations d'élevage est caractérisée par leur viabilité, leur transmissibilité et leur capacité de résilience aux aléas et aux mutations. Évaluer cette durabilité doit permettre de répondre à une attente des consommateurs soucieux d'une production qui rémunère les éleveurs, et d'initier des stratégies d'élevage viables et pérennisées.

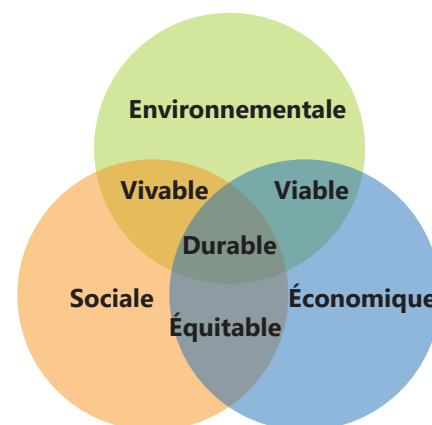
Dans ce document, des indicateurs économiques sont proposés afin d'évaluer cette durabilité. Ils sont ensuite illustrés par les résultats issus des suivis INOSYS Réseaux d'Élevage pour la production veaux de boucherie.



**Systèmes
d'élevage herbivores
en France**

Évaluer la durabilité économique des exploitations avec une production de veaux de boucherie

Campagnes 2022 à 2024 - Comparaison
aux systèmes herbivores



MÉTHODE

Approche de la durabilité économique à l'échelle de l'exploitation

Trois grands enjeux ont été identifiés pour déterminer la durabilité économique d'un élevage :

- 1. La viabilité économique et l'indépendance financière des exploitations** : l'éleveur doit pouvoir vivre de son métier sans être trop dépendant des prêts contractés et des aides perçues.
- 2. La transmissibilité** : l'éleveur doit pouvoir transmettre son exploitation. Les capitaux ne doivent donc pas être trop conséquents au regard de la rentabilité de l'exploitation pour permettre une reprise. Les indicateurs

liés à cet enjeu n'ont pas pu être calculés pour la filière veaux de boucherie, faute de disponibilité des données.

- 3. La sensibilité aux risques et aux mutations** : l'exploitation doit être résiliente pour faire face aux aléas, qu'ils soient climatiques, économiques (variations des prix des intrants et des produits), ou sanitaires.

Afin de pouvoir évaluer ces enjeux, neuf indicateurs économiques, communs à toutes les filières de ruminants, ont été mis en place. Six d'entre eux ont été calculés pour la filière veaux de boucherie.

Tableau 1

Les critères économiques proposés

Enjeux	Critères	Indicateurs	Explication des indicateurs
Viabilité économique et indépendance financière	Viabilité	Revenu disponible/UMO exploitant	Le revenu disponible permet à l'exploitant de se rémunérer une fois ses annuités payées et d'avoir une capacité d'autofinancement (marge de sécurité pour imprévus ou nouveaux emprunts). Le niveau de revenu disponible acceptable dépend de la situation personnelle de chacun.
	Capacité économique	Produit Brut d'exploitation/ UMO rémunérée	Le produit brut de l'exploitation correspond aux montants des produits vendus, des cessions internes (exemple: céréales produites sur l'exploitation et consommées par les animaux) et des aides perçues, déduits du montant des achats d'animaux.
	Efficience économique	EBE avant charges de main-d'œuvre/Produit Brut (%)	L'EBE avant charges de main-d'œuvre/Produit indique la rentabilité de l'entreprise. Ce ratio permet de s'affranchir des différences entre les exploitations liées à la nature de la main-d'œuvre (bénévoles, salariés,...). Cet indicateur mesure le niveau de maîtrise des charges opérationnelles et de structure (hors main-d'œuvre, amortissements et frais financiers) et leur adéquation au produit.
	Poids de la dette [échelle exploitation]	Annuités/Produit Brut (%)	Ce critère donne un aperçu de la stratégie de financement de l'exploitant et de son autonomie financière. Il traduit les remboursements en cours liés aux investissements antérieurs.
	Sensibilité aux aides [échelle exploitation]	Aides totales/Produit Brut (%)	Ce critère traduit la dépendance de l'exploitation aux aides PAC, MAE et aides bio.
Transmissibilité	Immobilisations	<i>Les indicateurs relatifs à la transmissibilité n'ont pas été étudiés pour la filière veaux de boucherie</i>	
	Efficience du capital		
Sensibilité aux risques et aux mutations	Taux de spécialisation	<i>Le taux de spécialisation n'a pas été étudié pour la filière veaux de boucherie</i>	
	Marge de sécurité	(Revenu disponible - (rémunération 2 SMIC net *UMO exploitant))/UMO exploitant	Une fois les annuités payées et l'exploitant rémunéré (à hauteur de 2 SMIC nets), une marge de sécurité doit permettre de payer les imprévus et les nouveaux emprunts. Ce ratio doit être positif et le plus élevé possible.



DES INDICATEURS À CONTEXTUALISER

L'analyse de ces critères doit impérativement prendre en compte le contexte de l'exploitation : accès au foncier, âge et situation des exploitants... Ces éléments impactent fortement les critères détaillés.

Exemple : Un jeune éleveur qui reprend une exploitation aura davantage d'annuités qu'un éleveur en croisière et aura donc un revenu disponible inférieur.



DES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DES EXPLOITATIONS SUIVIES SUPÉRIEURS À LA MOYENNE

Le dispositif INOSYS - Réseaux d'élevage veaux de boucherie est construit pour couvrir la diversité des systèmes veaux de boucherie français. Leurs résultats économiques suivent les mêmes tendances d'évolution que l'ensemble des exploitations françaises même si, pour des raisons de structure et d'efficacité, ils sont en moyenne nettement supérieurs à ceux des fermes professionnelles françaises mesurées par le RICA (Réseau d'Information Comptable Agricole).

La durabilité économique a été appliquée aux exploitations suivies dans les Réseaux d'élevage INOSYS veaux de boucherie comparativement aux systèmes herbivores.

Cette synthèse présente les résultats sur les campagnes 2022 à 2024, grâce à des indicateurs calculés sur ces trois années : la moyenne, la médiane et la dispersion via les 1er et 3ème quartiles. Le 1er quartile correspond au résultat en dessous duquel se situent 25 % des exploitations, tandis que le 3ème quartile correspond au résultat au-dessus duquel se situent 25 % des exploitations. Par conséquent, 50 % des exploitations obtiennent des résultats compris entre ces deux valeurs.

Les indicateurs sont calculés pour des exploitations dont le suivi économique est réalisé à l'échelle de l'ensemble de l'exploitation et qui n'ont pas d'autres ateliers animal autre que l'atelier veaux de boucherie. Dans certains cas, il y a aussi un atelier grandes cultures (55 ha en moyenne dans l'échantillon). Nous analysons des fermes dont les données économiques sont disponibles sur deux ou trois années. L'échantillon est composé de 24 exploitations, ce qui est peu pour une analyse statistique. Les résultats seront donc à considérer avec précaution.

Les résultats sont comparés à titre indicatif aux données des autres filières calculées pour les années 2018 à 2022 présentées dans le document ["évaluer la durabilité des élevages ruminants"](#).

Tableau 2

Description des exploitations suivies

	Valeur moyenne
Nombre d'exploitations présentes au moins une année	24
Main-d'œuvre totale (UMO)	1,3
Main-d'œuvre exploitant (UMO)	1,2
Main d'œuvre totale de l'atelier veau (UMO)	1,2
Main d'œuvre exploitant de l'atelier veau (UMO)	1,1
Nombre total de places de l'atelier veau	496
Taux de mortalité (%)	3,8
Durée moyenne d'engraissement des lots de veaux de boucherie (jours)	171
Durée moyenne du vide sanitaire des lots de veaux de boucherie (jours)	41
Poids carcasse moyen de veaux de boucherie (kg)	142
Quantité d'aliment d'allaitement consommé (kg/veau de boucherie)	223
Quantité d'aliment solide consommé (kg/veau de boucherie)	288
Montant de la prestation par jour d'engraissement (€/j/veau)	0,8

1. La viabilité économique et l'indépendance financière des exploitations

Viabilité : un revenu disponible élevé avec une forte disparité

Le revenu disponible moyen de l'exploitation veaux de boucherie est de 41 000 €/ UMO exploitant. Cette valeur est comparable à celle observée dans la filière bovin lait. La dispersion des revenus reste néanmoins très marquée : le 1^{er} quartile se situe sous les 15 700 €/ UMO exploitant, tandis que le 3^{ème} quartile dépasse les 48 600 €/ UMO exploitant. L'écart entre ces deux seuils dépasse ainsi 32 000 €/ UMO exploitant. On notera également que 49 % des exploitations veaux de boucherie ont un revenu disponible par UMO exploitant supérieur à 30 000 € (figure 2).

Les différences de revenus, inter et intra-filières, s'expliquent notamment par la taille des exploitations, leur niveau d'efficacité et leur degré d'endettement.



Figure 1

Viabilité

Revenu disponible/UMO exploitant (€)

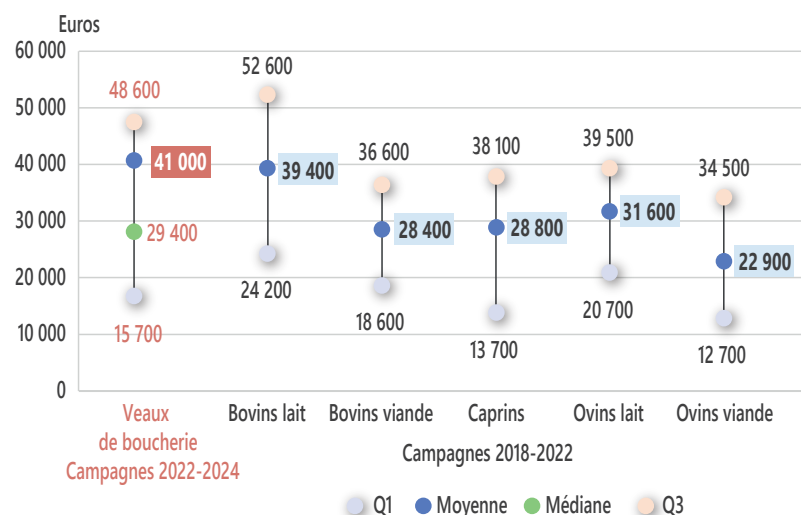
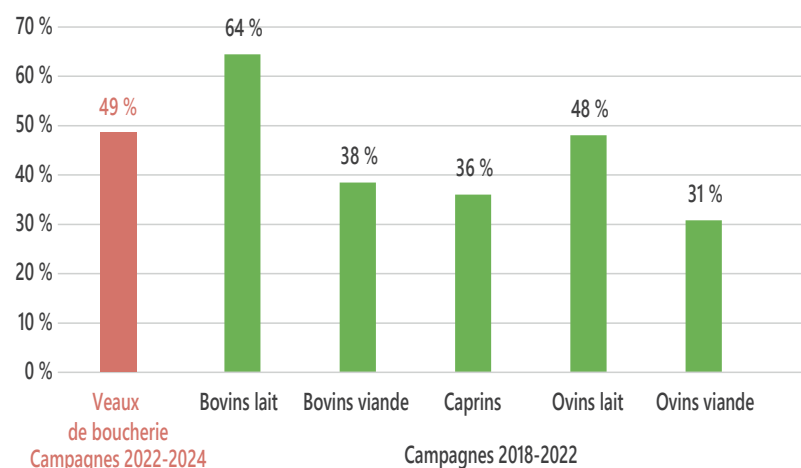


Figure 2

Pourcentage d'exploitations avec un revenu disponible > 30 000 € par UMO exploitant



Capacité économique : des exploitations veaux performantes avec un produit brut par UMO rémunérée supérieur à 140 400€ en moyenne

Le produit brut d'exploitation traduit le total des produits (comprenant les prestations, les ventes de cultures, les cessions internes et les aides perçues) duquel on soustrait les achats et les variations d'inventaire. Une spécificité de la production de veaux de boucherie est que l'intégrateur assume une partie des charges (l'achat des jeunes veaux, de l'alimentation, les frais vétérinaires). Ainsi, le calcul du produit brut dans les exploitations veaux de boucherie intègre le montant des prestations touchées desquelles ont déjà été retranchées les charges payées par l'intégrateur. **Ce produit est donc réduit par rapport aux autres filières.** On constate une disparité de 104 300 € à 162 300 € entre les quartiles inférieur et supérieur pour la production de veaux de boucherie. Cet écart reste similaire à ce que l'on observe dans les autres filières.

Efficience économique

L'EBE (Excédent Brut d'Exploitation) correspond à l'ensemble des produits duquel on soustrait les charges opérationnelles, les charges de structures (hors amortissements et frais financiers) et les charges salariales. Plus l'indicateur EBE/produit brut est élevé, meilleure est la rentabilité. Pour les exploitations veaux de boucherie, on observe une moyenne de 45 % et une variation de 36 % à 54 % entre les 1^{er} et 3^{ème} quartiles. Cette efficience économique est d'autant plus élevée lorsque l'éleveur a une bonne maîtrise de ses charges et de bonnes performances techniques.

Poids de la dette

Le ratio Annuités/Produit Brut observé en élevage de veaux de boucherie est de 25% en moyenne. Ce taux est plus élevé que pour d'autres productions en ruminants. En effet, le produit brut est minoré de part le contrat d'intégration. De plus, le coût des investissements pour ce type d'atelier reste élevé (alimentation semi-automatique, ventilation) ce qui peut expliquer un niveau des annuités plus conséquent.

Cela a pour conséquence d'augmenter le poids de la dette.

Figure 3

Capacité économique

Produit brut d'exploitation/UMO rémunérée (exploitant et salarié) (€)

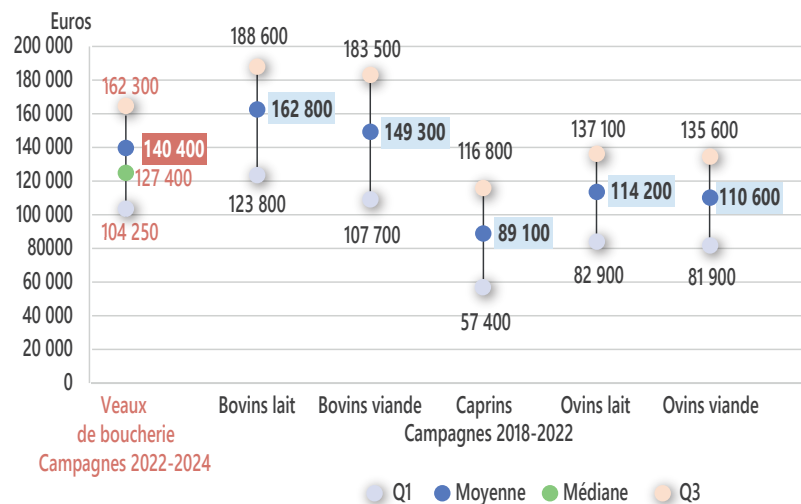


Figure 4

Efficience économique

EBE avant charges de main-d'œuvre/Produit Brut (%)

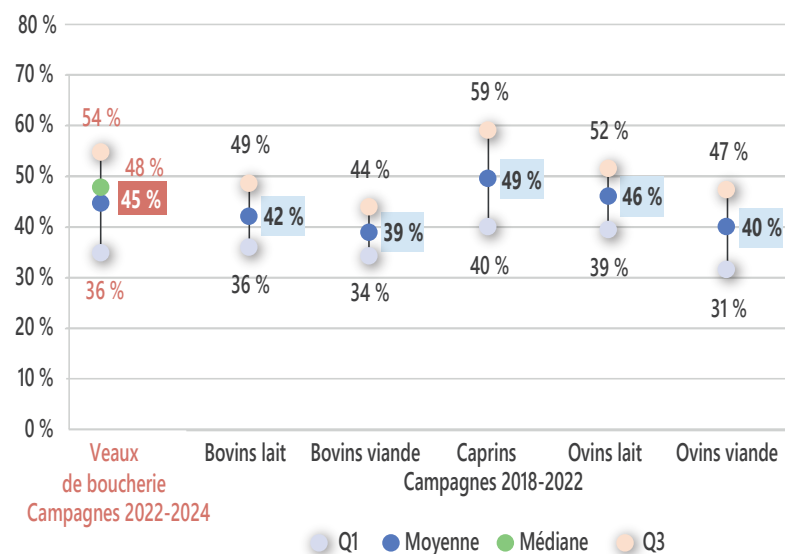
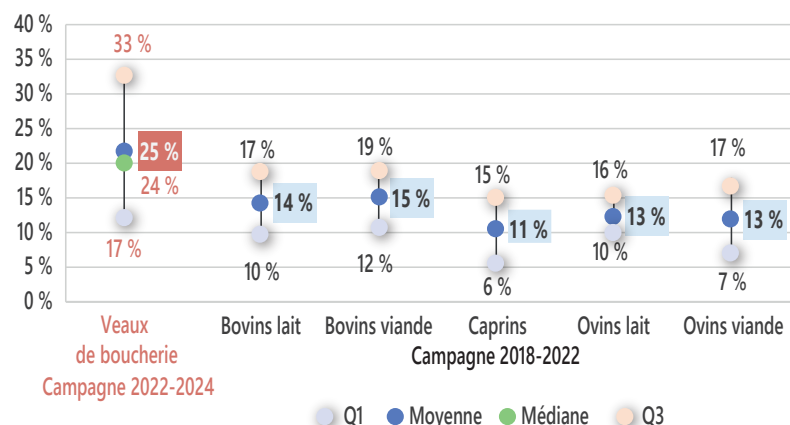


Figure 5

Poids de la dette

Annuités/Produit Brut (%)



Sensibilité aux aides européennes : des exploitations de veaux très peu dépendantes

Le ratio Aides totales/Produit brut traduit la dépendance de l'exploitation aux aides. En moyenne, ce ratio est de 7 % pour les exploitations veaux de boucherie, soit en dessous des valeurs observées dans les autres filières herbivores. En effet, l'atelier veaux de boucherie ne permet pas aujourd'hui de toucher des aides PAC, mais l'exploitation peut en toucher via son autre atelier (cultures).

2. La sensibilité aux risques et aux mutations

La marge de sécurité

La marge de sécurité traduit la capacité de l'exploitation à absorber une baisse de production ou une hausse des coûts sans basculer dans la non-rentabilité. Elle permet de faire face aux aléas et de renforcer la situation financière. Elle constitue un levier essentiel pour l'autofinancement de nouveaux investissements, pour assumer une annuité supplémentaire ou pour permettre un niveau de prélèvement privé plus important. Cette marge est calculée après le paiement des annuités et la rémunération des exploitants, équivalente par convention à 2 SMIC/UMO bruts annuels. À titre indicatif, le niveau du SMIC net annuel en 2023 était de 16 319 euros. Dans ce cas, l'atelier veaux contribue à obtenir une marge de sécurité moyenne positive, contrairement à d'autres productions. Elle atteint en moyenne 8 700 € par UMO exploitant. Ceci facilite une meilleure gestion de la trésorerie. On note néanmoins une grande disparité de la marge de sécurité avec un quartile inférieure très bas, de -17 500€. Cela signifie que 25% des exploitations de notre échantillon ne sont pas en capacité de faire face à un aléas impliquant des dépenses imprévues. Précisons que les exploitations suivies dans le réseau INOSYS sont majoritairement en rythme de croisière avec un niveau d'investissement moindre qu'un jeune installé. Dans ce cas, la marge de sécurité sera moins élevée.

8 700 euros

de marge de sécurité en moyenne pour les exploitations avec un atelier veaux de boucherie

Figure 6

Sensibilité aux aides Aides totales/Produit Brut (%)

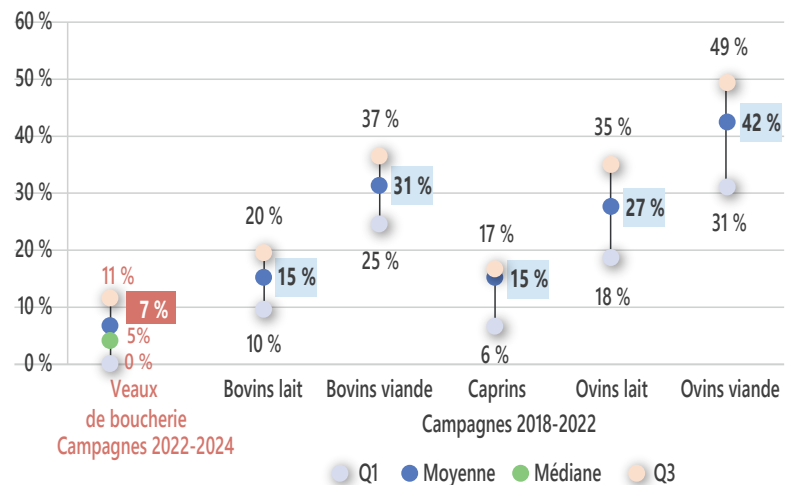
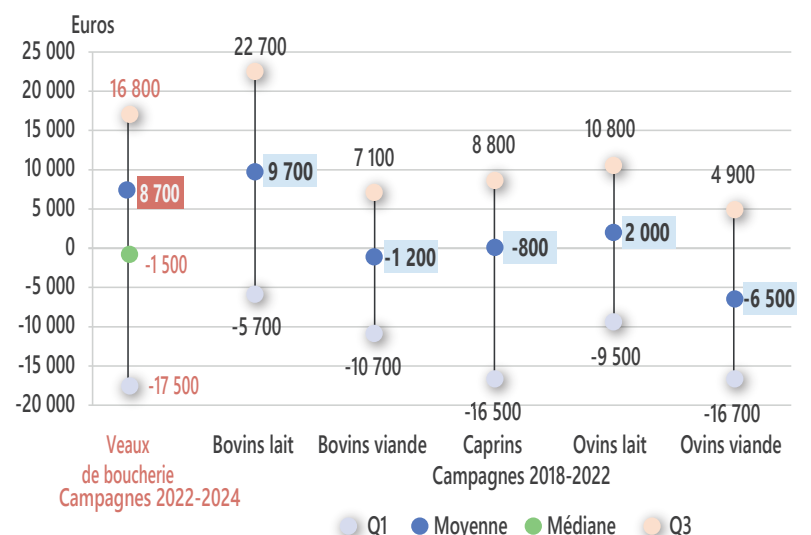


Figure 7

Marge de sécurité (Revenu disponible - (rémunération 2 SMIC par UMO exploitant))/UMO exploitant (€)



CONCLUSION

La filière veaux de boucherie présente une marge de sécurité moyenne intéressante, ainsi qu'un niveau de revenu élevé en moyenne mais marqué par de fortes disparités. En effet, presque la moitié des exploitations suivies dégagent un revenu disponible par UMO exploitant supérieur à 30 000 euros. Le montant des immobilisations nécessaires lors de la mise en place de l'atelier n'a pas pu être quantifié, mais la filière se caractérise par des

investissements en bâtiments élevés, qui conduisent souvent à un taux d'endettement important pour les exploitations. Ces investissements permettent de disposer d'outils de travail performants, tels que les bâtiments et leur aménagement, la mécanisation ou l'automatisation de la distribution, les chariots automoteurs ou encore les taxis-lait. Ces équipements contribuent à optimiser la conduite des ateliers et à faciliter le travail de l'éleveur.

TÉMOIGNAGE



Sébastien Janière, éleveur de veaux de boucherie en Vendée

« Aujourd'hui la filière reste attractive, elle est bien organisée et permet une rémunération correcte, qui pourrait être encore meilleure au regard de la conjoncture et de l'augmentation des charges que nous subissons.

Le coût des bâtiments est très élevé, ils sont difficiles à financer et les organismes bancaires sont souvent frileux à nous accompagner. Pourtant la filière doit continuer à investir pour assurer le renouvellement des générations et moderniser les bâtiments existants.

Une autre question prioritaire est celle de la disponibilité en jeunes veaux laitiers qui se réduit en lien avec plusieurs facteurs comme les problèmes sanitaires que la France connaît, ou encore la concurrence avec d'autres filières (dont l'export).

Pour installer de nouveaux éleveurs demain il faudra certes du revenu mais aussi de jeunes veaux laitiers ainsi qu'une filière dynamique et capable de s'adapter aux divers enjeux qui nous attendent, que ce soit en termes sociétaux ou environnementaux.

Le réseau Inosys contribue à documenter la filière veaux et nous donne des éléments pour nous adapter à ces enjeux. »

POUR ALLER PLUS LOIN

[Évaluer la durabilité économique des élevages de ruminants - 2024](#), Institut de l'Élevage

Rédaction : Bernard Boussange (CA 19), Philippe Briand (CAB), Manon Coupin (CRA PdL), Camille Duboucher (CA24), Elisa Hiver (CA 24), Marine Schouteden (CA 46), Guillaume Mathieu (IDELE), Marine Pichot (IDELE)

Conception : Beta Pictoris - **Mise en Page :** Sarah Dauphin (IDELE).

Crédit photo : Institut de l'élevage

Septembre 2026 - Référence idele : 0026 602 002

Pour en savoir plus : <https://inosys-reseaux-elevage.fr>



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE

